L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

A TRAVERS LA VILLE

RESPECTEZ LES PRIX

Pour infraction à l'arrêté préfectoral du 3 juillet 1941, concernant le prix des légumes, procès-verbal a été infligé à MM. Julien Turck, 31 ans, marchand de légumes, 65, rue de Flandre et Léopold Vandelsen, 52 ans, marchand de légumes, 154, rue de l'Ommelet.

ACTE DE PROBITÉ

Le jeune Roger Lepers, 17 ans, demeurant chez ses parents, 59, rue Jean-Jacques Rousseau, a trouvé un billet de 50 fr. dans la rue Louis Decoutignies. Il s'est empressé de déposer sa trouvaille au poste central de police où il fut chaleureusement félicité pour son bel acte de probité.

LE COMMERCE NOIR

Sur ordre de M. Darley, commissaire de police, chef de la Sûreté, M. Victor Quint, 39 ans, fabricant de souliers, 90, rue de Blanchemaille, a été appréhendé et écroué au dépôt de sûreté pour commerce illicite et détention d'articles contingentés.

MAUVAISE MANŒUVRE

Le Belge Gomar Vandercooten, 63 ans, de Ruyen (Belgique), roulait à bicyclette, rue Pauvrée. Tandis qu'il arrivait à l'angle de la Grande Rue, il ne put stopper au signal de l'agent de service de la circulation à ce carrefour. Donnant un brusque coup de guidon pour éviter une femme, le cycliste buta contre la bordure du trottoir et fit une chute malencontreuse au cours de laquelle il se blessa légèrement aux mains et aux genoux.

Après avoir reçu quelques soins dans une maison voisine, il put continuer sa route.

INTEMPÉRANT

Pour avoir été rencontré en ville en complet état d'ivresse, le chômeur Jules Hennebelle, 60 ans, demeurant rue Decrême, 138, a fait l'objet d'un procès-verbal.

EN TOMBANT D'UNE CHAISE

Un garçonnet, Edgard Varmeersch, âgé de 10 ans, jouait, hier, vers 20 h. 30, au domicile de ses parents, 56, rue de la Guinguette, cour Mullier, 5. Il était grimpé sur une chaise lorsque brusquement celle-ci se renversa. On s'empressa auprès de la petite victime qui se plaignait de douleurs à l'épaule gauche. Mandé d'urgence, le docteur Albert Descarpentries, après examen du petit blessé, diagnostica une fracture de la clavicule et fit admettre le jeune Varmeersch à l'Hôpital La Fraternité.

Son état n'est pas grave.

FOIRE DE LEIPZIG
AUTOMNE 1941
Du 31 Août au 4 Septembre
TRAIN SPECIAL Au départ de PARIS 60 % de réduction en ALLEMAGNE Prière de s'inscrire
SANS PERTE DE TEMPS
2, Rue Meyerbeer, PARIS (9e)
Tél. : Prov. 34.36

Les sanctions sont levées

La Mairie nous communique :

« L'Autorité allemande vient de faire connaître que les sanctions prises contre la ville de Roubaix étaient supprimées en partie.

» En conséquence :

» 1° La limitation de sortie pour les dimanches et jours fériés prononcée pour la population civile après 15 h. est supprimée ;

» 2° Les locaux publics (restaurants et cafés, estaminets, bars, etc.) peuvent être rouverts.

» La fermeture des cafés et le séjour de la population civile s'adaptent donc à l'avenir de nouveau à l'ordonnance du 14-4-1941 ».

DANS LA POLICE

Le « Journal Officiel » annonce que par arrêté en date du 9 juillet 1941, M. Louis Darley, commissaire de police, est nommé commissaire principal de police nationale, de 3e classe et chef de la Sûreté à Roubaix, en remplacement de M. Movellon. Cette mesure prend effet le 16 juillet 1941.

D'autre part, nous apprenons également que par arrêté en date du 9 juillet 1941, M. Henri Gautier, est nommé commissaire de police national de 3e classe, 2e échelon, à Roubaix, en remplacement de M. Uriac, commissaire du 4e arrondissement (par intérêt de service). Cette nomination compte du 1er juillet 1941.

GRAND THÉATRE
DIMANCHE 20, A 15 HEURES
Les Deux Orphelines
La location continue au CAFÉ DU THÉATRE
2.503

Fonds provenant de prisonniers rapatriés ou de personnes travaillant en Allemagne

La Mairie nous communique :

«Contrairement à un avis paru précédemment dans la presse l'organisme habilité pour effectuer des règlements aux prisonniers rapatriés ou aux familles recevant des fonds de personnes travaillant en Allemagne est l'**Office de Compensation, 10, rue de la Tour des Dames à Paris (9e)** et non la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie. »

Sociétés et Comités

ASSOCIATION INSTITUT TURGOT. — Les personnes disponibles sont priées de bien vouloir assister aux funérailles de M. Emile Desseaux, membre de l'Amicale et de la section T qui auront lieu le samedi 19 juillet à 8 h. 45 à l'église Saint-Christophe à Tourcoing. Rendez-vous Grand Place, Tourcoing, à 8 h. 40, ou place du Conditionnement à 8 h. 25.

ETAT CIVIL

Naissances. — Aimée Zanoni, de Croix, rue des Ogiers, 432, née à la Maternité municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Francis Godard, rue Jules-Guesde, 169, cour Saint-Joseph, 12, né à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Jean-Claude Dufour, avenue Alfred-Motte, 75, né à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Claudie Equinet, de Tourcoing, rue de Mouvaux, 53, née Bd de Cambrai, 60.

Publications. — Henri Fratrez, couvreur, rue Jules-Guesde, 409, et Raymonde Guillot, bonnetière,(rue Edgard-Quinet, 4 ; Louis Vanhuffel, poseur de voies, de Marcq-en-Barœul, rue Raymond-Derain, 116 et Mireille Dumon, coupeuse, rue de Mouvaux, 49, cour Louis-Frère, 15; Henri Braure, bonetier, boulevard Beaurepaire, 82 et Julienne Van Wassenhove, soigneuse, rue des Fossés, 118, cour Deschamps, 1 ;ç Fernand Camart, employé, rue de France, 130 et Denise De Waele, couturière, rue d'Epinal, 17 ; Pierre Février, commerçant, de Douai (Nord) rue Saint-Jacques, 61 et Andrée Van Laere, rue d'Avelghem, 101 ; Julianus Beyens, argenteur, de Croix, rue Gustave-Dubled, 108 et Aurore Gogibue, bacleuse, rue de la Chaussée, Cour 38.

Décès. — Henri Debosschère, 33 ans, rue des Sept-Ponts, 65 ; Marcelle Carbon, 2 jours, avenue Roger-Salengro, 151 ; Georges Derreumaux, 58 ans, rue Gay-Lussac, 38 ; Henri Sactorum, 68 ans, rue de Blanchemaille, 37, ; Odilon Dendievel, 61 ans, rue Jules-Guesde, 159, cour St-Joseph, 12.

WATTRELOS

Réunion des Amis du Jardin et de la Basse-Cour Familiale

La réunion mensuelle s'est tenue à 15 h., salle Deltour, sous la présidence de M. G. Imbrecht, entouré des membres de la Commission, et devant une très nombreuse assistance.

En ouvrant la réunion, le président adresse ses condoléances à la famille de M. Vlieghe, sociétaire décédé depuis la réunion précédente, ainsi qu'à MM. Beuscart, Vaillant et Loncke, qui ont eu un deuil récent.

Le président se dit très heureux de la reprise des réunions ; il annonce qu'ayant reçu l'autorisation, les assemblées se tiendront comme auparavant, c'est-à-dire tous les deuxième dimanche de chaque mois et passe ensuite la parole à M. Desmons.

Ce dernier passe en revue les différents travaux exécutés actuellement au potager, indique notamment les remèdes préventifs aux maladies de la pomme de terre ; parle aussi des différents légumes (poireaux, tomates, etc.).

Cette intéressante causerie fut très applaudie par les sociétaires. Le président félicite le professeur et le remercie au nom de tous.

La réunion se termina par le tirage d'une superbe tombola d'outils de jardinage.

SECOURS NATIONAL

La Commission de Secours aux Familles nécessiteuses est heureuse de signaler qu'au cours de la journée de ramassage qui a eu lieu le dimanche 22 juin dans le Secteur N° 2 (Sapin Vert et Cité Amédée Prouvost), il a été recueilli, en dehors d'une quantité respectable de vêtements et d'ustensiles de ménage, la coquette somme de 2.735,25. Elle adresse ses plus vives félicitations et ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur généreux concours à cette journée de solidarité. Elle tient également à exprimer toute sa reconnaissance aux habitants de ce secteur de leur générosité et de l'accueil qu'ils ont réservé aux collecteurs.

LE RAVITAILLEMENT EN LAIT

Les porteurs de cartes de lait ne pouvant obtenir leur dû chez un fermier pourront se faire inscrire jusqu'au 20 juillet chez un des marchands laitiers de la liste ci-après: Beion, rue de l'Espierre ; Seynaeve, rue de Moscou ; Deltête, sentier Delbart ; Laverge, rue R. Salengro; Hubaut, rue de Beaulieu ; Brocvielle, rue Carnot.

L'Administration municipale s'efforcera de donner satisfaction à tous les porteurs de cartes, dans la mesure où la production laitière le permettra.

Fraternelle des Combattants. — Avis aux retardataires : Ceux qui ont omis de se présenter le 13 juillet, pour le secours aux adhérents prisonniers, sont informés qu'une permanence fonctionnera dimanche 20 juillet, de 10 à 11 heures, au siège café Delcroix, 15, Grand-Place. Passé cette date, il ne sera plus fait droit à leur demande.

Groupemnets Belges. — Les membres des deux groupements belges sont invités à assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 20 juillet à 11 h. 30, en l'église Saint-Maclou, pour la Belgique et les victimes civiles et militaires des guerres 1914-18 et 1940.

Accidents du Travail. — Moïse Delgrange, âgé de 19 ans, manœuvre demeurant 37, rue d'Hem à Flers, au cours de son travail, a eu le pied pris dans un tas de bois lui occasionnant une entorse et contusion de l'articulation fibrotarsienne du pied gauche ; Henri Kennebrock, âgé de 22 ans, aide-fournier, demeurant 101, rue de Roubaix à Leers, en manœuvrant un treuil, a reçu un retour de manivelle qui lui occasionnant une entorse et condominale avec douleur très marquée dans la région lombaire.

CROIX

LE RAVITAILLEMENT

DISTRIBUTION DES TICKETS

La distribution des feuillets de tickets de ravitaillement se poursuivra dans l'ordre suivant :

Vendredi 18 Juillet dans la salle municipale des fêtes, de 9 h. à 10 h.,
10.001 à 10.200 ; 11.001 à 11.200 ;
12.001 à 12.200 ; 13.001 à 13.200 ;
14.001 à 14.200 ; de 10 h. à 11 h.,
10.200 à 10.400 ; 11.200 à 11.400 ;
12.200 à 12.400 ; 13.200 à 13.400 ;
14.200 à 14.400 ; de 14 h. à 15 h.,
10.400 à 10.600 ; 11.400 à 11.600 ;
12.400 à 12.600 ; 13.400 à 13.600 ;
14.400 à 14.600 ; de 15 h. à 16 h.,
10.600 à 10.800 ;: 11.600 à 11.800 ;
12.600 à 12.800 ; 13.600 à 13.800 ;
14.600 à 14.800 ; de 16 h. à 17 h.,
10.800 à 11.000 ; 11.800 à 12.000 ;
12.800 à 13.000 ; 13.800 à 14.000 ;
14.800 à 15.000.

Tous les numéros au-dessus de 15.000 seront servis à partir de 15 heures.

AVIS AUX HABITANTS QUI PERDENT LEURS CARTES D'ALIMENTATION

Le nombre élevé de consommateurs qui prétendent avoir égaré leurs titres d'alimentation fait supposer que certains consommateurs n'apportent toute l'attention désirable à la conservation de ces titres.

Dorénavant, lorsqu'un consommateur déclarera avoir perdu ses titres d'alimentation, on lui en distribuera de nouveau, mais seulement à concurrence des trois quart auxquels ce consommateur a normalement droit jusqu'à la fin de la période de rationnement en cours.

La même réduction continuera à être opérée pendant trois périodes consécutives, de telle sorte que la perte ne soit jamais réparée mais que ces effets soient seulement répartis sur une plus longue durée.

Cette procédure sera également appliquée aux consommateurs qui prétendront avoir été victimes d'un vol de leur titre d'alimentation à moins que ce vol n'ait été officiellement constaté.

AVIS AUX PRISONNIERS LIBÉRÉS

Un arrêté du 11 Décembre 1940 a accordé le classement en catégorie « T » des prisonniers de guerre ou assimilés pendant les 6 mois suivant leur libération.

Cet arrêté n'est pas applicable dans notre région.

D'ailleurs le classement dans la catégorie « T » ne leur procurerait aucun avantage, puisque actuellement, la ration de pain avec les suppléments accordés depuis le 16 Juin est de 370 grammes, alors que d'après l'arrêté, la ration de la catégorie « T » n'atteint que 350 grammes.

Les intéressés obtiendront d'ailleurs toutes explications utiles au bureau de l'état civil, service du ravitaillement.

Perception des contributions. — Le percepteur de Croix se tiendra à la disposition des contribuables le lundi 21 Juillet, de 14 à 16 h., au café de la salle des Fêtes, Grand'Place, pour la perception des contributions.

WASQUEHAL

Recensement des militaires et civils disparus

Le Comité de la Croix-Rouge française a été chargé de recueillir les noms et adresses des militaires et civils disparus depuis le début de la guerre afin de pouvoir entreprendre les recherches qui s'imposent. En conséquence, les familles des disparus sont invitées à passer à la Mairie, 5e guichet, afin de donner tous renseignements utiles.

Se munir du livret de famille et des dernières nouvelles connues.

Paiement des secours divers

Le paiement des secours de chômage et des allocations aux familles privées de ressources aura lieu demain vendredi, de 9 à 11 h., salle annexe des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et de 14 à 16 h., à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre.

Les réclamations ne seront reçues que le même jour, de 16 h. 30 à 17 h. 30, au Bureau municipal de placement, 16, rue des Lilas.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ DES ÉTRANGERS

Les sujets étrangers résidant à Wasquehal, dont la carte d'identité expire au cours du 3e trimestre 1941 sont informés qu'ils doivent se mettre, dès à présent, en instance de renouvellement de leur carte au commissariat de police, rue Jean Macé.

Ils se muniront, à cet effet, de la carte arrivant à expiration, d'un certificat de travail indiquant la profession exercée et six photographies de profil, droit, tête découverte, oreille dégagée. Les non salariés, parents d'enfants français, en fourniront la preuve en présentant des pièces officielles.

Ceux qui négligeraient de renouveler leur carte avant la date d'expiration de validité, paieraient une pénalité de retard de 100 fr. ou de 25 fr., suivant le cas, par mois de retard.

Enfin, il est rappelé que toute carte d'identité périmée est sans valeur.

Un ouvrier est brûlé en tombant sur un tuyau de vapeur. — L'ouvrier apprêteur Abel Martel, 37 ans, demeurant 50, rue du Moulin, à Roubaix, qui nettoyait un métier, est tombé sur un tuyau de vapeur et s'est fait des brûlures au deuxième degré du bras droit.

Le blessé a dû recevoir les soins de M. le docteur Butruille.

Les vieillards et la retraite des travailleurs. — Le Bureau d'assistance avise les vieillards, assistés à domicile, bénéficiaires d'une allocation mensuelle qu'ils doivent se présenter à la Mairie, 3e guichet, munis de leur carte grise, dès qu'ils auront reçu leur premier mandat de retraite des vieux travailleurs.

Consultations prénatales. — Samedi, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la Maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Les soupes populaires. — La distribution des bons aux bénéficiaires pour la semaine du 21 au 26 juillet aura lieu samedi, de 9 à 11 h., à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre, et de 14 à 16 h. 30, salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau.

Bureaux de la Mairie. — La population est avisée que les bureaux de la Mairie sont fermés tous les lundis après-midi et qu'ils sont ouverts les autres jours ouvrables, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., pour permettre l'expédition des affaires en cours.

Le bureau du secrétaire général n'est ouvert au public que le matin, de 9 à 11 h., et M. le Maire reçoit ses administrés chaque matin, de 9 à 11 heures.

Mutilés et Invalides du Travail.— Dimanche 20 juillet, la permanence de la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail fonctionnera de 10 h. à midi, au siège, Café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

Union Sportive de Wasquehal. — Demain vendredi, à 18 h. 30, entraînements divers au terrain municipal, rue Delerue, en vue du brevet sportif national.

Les dernières inscriptions pour l'obtention du B.S.N. seront reçues jusqu'au dimanche 20 juillet inclus, au siège, Café de la Terrasse, avenue de Flandre.

Football-Club Wasquehalien. — Les entraînements de culture physique en vue du brevet sportif national se poursuivront demain vendredi, à 18 h. 45, au terrain municipal, rue de Lille, à Mouvaux, ainsi que mardi prochain, à la même heure. Les nouvelles inscriptions sont reçues au cours de ces réunions, ainsi qu'au siège du F.C.V., 119, rue de Tourcoing, à Wasquehal.

Etat Civil. — Décès : Brigitte Descamps, 10 mois, rue Louise Michel, 90.

LYS

Paiement de secours

Le paiement des chômeurs et personnes privées de ressources, pour la période du 11 au 20 juillet 1941, aura lieu lundi prochain 21 courant à la Mairie, 1er étage, dans l'ordre ci-dessous :

Chômeurs. — Cartes jaunes : N° 1 à 400 à 8 h. 30 ; 401 à 750 à 8 h. 45.

Personnes privées de ressources. Cartes bleues. — 1.000 à 1.260 à 9 h. Prière de se présenter dans l'ordre. s.v.p.

LANNOY

POUR NOS PRISONNIERS

Le Comité du jeu de 421 organisé au Café St-Philippe et au profit des prisonniers, remercie les donateurs et souscripteurs de leur beau geste à l'égard de nos compatriotes prisonniers.

Le produit du jeu sera remis au Comité d'Entr'aide aux prisonniers Lannoyens afin d'apporter quelques douceurs.

Nous donnons ci-dessous la liste des gagnants de la tombola : 166 154 20 64 215 3 300 44 46 57 292 179 161 118 233.

Les lots et primes sont à la disposition des gagnants Café St-Philippe jusqu'au 15 Août prochain. Passée cette date, ils seront acquis à l'œuvre.

HALLUIN

UN GARDE CIVIQUE ET DES DOUANIERS SONT MALMENÉS PAR DES FRAUDEURS DE BLÉ

Mardi soir, vers 11 heures, un garde civique, M. Paul Mullon, se trouvait près de son domicile, 13, rue Emile-Zola, quand il aperçut une femme que suivaient, à quelques mètres, deux individus chargés à dos d'un sac paraissant contenir de 60 à 70 kg. de blé. Intrigué par ce manège, le garde civique se mit à suivre les noctambules. La conversation qu'ils tenaient révéla que les fraudeurs se disposaient à importer leur marchandise prohibée par le « Bois Gratry » et ensuite regagner la Belgique.

M. Mullon avisa immédiatement les préposés de service au bureau de Halluin-Route, MM. Fontaine Henri et Jean Cuvelier, de service à cette heure audit bureau, se dirigèrent rue de la Lys où ils rencontrèrent les deux fraudeurs, qu'ils interpellèrent.

Ces derniers, à la vue de la douane, déposant leur charge à terre, refusèrent de suivre les douaniers au bureau principal d'Halluin-Route. Tout à coup, ils se ruèrent sur le garde civique et les douaniers ; un pugilat se produisit, au cours duquel le garde civique et les préposés reçurent force coups de pied et coups de poing.

Profitant de cette circonstance, les deux fraudeurs disparaissaient avec leur fraude ; la nuit aidant, ils furent bientôt invisibles.

La même nuit, vers 2 h. du matin, d'autres gardes civiques se trouvaient en surveillance spéciale rue de la Lys quand ils aperçurent deux individus aux allures suspectes. Interpellés, ces derniers offrirent aux gardes une somme de 20 marks pour les laisser libres. Un refus catégorique fut la réponse des gardes. Devant cette insistance, les deux fraudeurs se décidèrent à se laisser conduire au bureau d'Halluin-Route. Chemin faisant, l'un d'eux prit la fuite et ne fut pas rejoint. Son comparse, sous bonne escorte, prenait la direction de la douane, où, après interrogatoire, il déclara se nommer Emile Huybrecht, né le 28 mai 1903, à Haelters (B.), ouvrier agricole, et y demeurant, 18 bis, rue Hoek.

Confronté avec les préposés des douanes et le garde civique blessé, il fut formellement reconnu comme étant l'auteur des coups dont ils furent victimes. Son arrestation fut immédiate. Il était porteur d'un sac contenant près de 70 kg. de blé.

Le signalement de son acolyte étant connu, il ne tardera pas à le rejoindre.

Le fraudeur, inculpé pour coups et blessures ainsi que rebellion, fut, après rédaction du procès-verbal, conduit au Parquet de Lille, et incarcéré à la maison d'arrêt de Loos. Les blessures de douaniers ne sont que superficielles ; il n'en est pas de même du garde civique Mullon, qui a dû recevoir les soins d'un docteur de la ville. On présume qu'il aurait, outre des blessures sur tout le corps, plusieurs côtes fracturées.

Les gardes civiques aidés de douaniers en patrouille chemin des Meurins, ont arrêté deux sujets belges qui, profitant d'un chemin détourné, voulaient introduire en Belgique une charge de 30 à 35 kilos de blé. Conduits au bureau d'Halluin-Route, ils transigèrent, mais leur fraude fut confisquée. Les délinquants furent ensuite laissés en liberté.

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des nouveaux tickets de rationnement se poursuivra à la Mairie, salle des Marages :

Vendredi 18 juillet : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 3.001 à 3.250 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 3.251 à 3.500 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 3.501 à 3.750 ; de 14 à 15 h., 3.751 à 4.000 ; de 15 à 16 h., 4.001 à 4.250 ; de 16 à 17 h., 4.251 et plus.

Samedi 19 juillet : de 9 h. à 11 heures 30, tickets supplémentaires pour les futures mamans et les enfants de 0 à 3 ans, ainsi que pour les malades munis d'un certificat du médecin contrôleur.

Lundi 21 juillet : pour les retardataires.

Les habiatnts doivent vérifier le nombre de leurs tickets avant de quttor la salle de distribution ; en outre, ils doivent avoir le plus grand soin de leurs tickets car ceux-ci, en cas de perte, ne pourront être remplacés.

PERCEPTION DES TAXES SUR LES TRANSACTIONS ET DIVERSES

A la Mairie, bureau de la Caisse d'Epargne, de 8 h. 30 à 11 h. 30, perception des Taxes sur Transactions et autres, le vendredi 18 juillet, pour les redevables dont les noms commencent par les lettres N à Z.

Chez les Combattants Belges. — Les Anciens Combattants belges sont invités à participer à l'obit qui sera célébré en l'église Notre-Dame des Lièvres (Colbras) à 9 h. le samedi 19 juillet, à la mémoire de M. Henri Parmentier, membre de la Société.

Etat Civil. — Naissance : Arthur Gheysen, 85, rue Jean-Jaurès.

RONCQ

Appel aux sociétés du Blanc-Four. — A la demande des sociétés du Blanc-Four, les anciens combattants, la Fanfare, les médaillés, les anciens militaires, une messe sera célébrée, le dimanche 20 juillet, à 10 h., en l'église Saint-Roch, au Blanc-Four, à la mémoire de Mme Jules Flament-Dumoulin.

BONDUES

TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement pour la période du 21 juillet au 17 août, aura lieu vendredi 18 juillet, aux conditions et heures habituelles.

Il ne savait pas que c'était défendu. — Surpris par M. Lefèvre Paul, alors qu'il arrachait de la luzerne dans un champ lui appartenant, le nommé Vergeat André, demeurant à Tourcoing, fut emmené au poste de police et s'est vu dressé procès-verbal pour maraudage.

LINSELLES

La distribution des nouveaux tickets de ravitaillement

Vendredi 18 juillet aura lieu à l'Annexe de la Mairie la distribution des nouveaux tickets de ravitaillement pour la période du 21 juillet au 17 août dans l'ordre suivant :

De 8 h. à 12 h. N° 1 à 800.
14 h. à 15 h., 801 à la fin.
Se munir de la carte violette.

Une ration de 450 gr. de sucre est attribuée aux enfants de 2 à 3 ans. L'inscription se fera dans l'ordre ci-dessus. Se munir du livret de famille.

MOUVAUX

CONTRIBUABLES PRISONNIERS

Les familles des prisonniers sont informées qu'elles peuvent obtenir la remise gracieuse de leurs impôts et contributions à la condition d'adresser à la direction des Contributions directes, 8, boulevard de la Liberté, à Lille, une demande en remise appuyée : 1° d'un état des impôts dus au 1er avril 1941, délivré gratuitement par le percepteur ; 2° d'une carte de prisonnier de guerre ou d'une attestation de la Mairie.

Il est donc recommandé aux parents de ces prisonniers de ne pas négliger cette démarche qui peut leur éviter des ennuis et alléger la besogne des services intéressés.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon pour le mois de juillet se poursuivra vendredi 18 juillet, rues Poissonnier, Turgot, Congo, Turenne, Galliéni, Verte, J. Jaurès, Epinette, boulevard Carnot (à partir de la rue Faidherbe), contour Sacré-Cœur.

La valeur des coupons pour l'inscription a été fixée comme suit :

Le coupon N° 17 représente : 0 kilo pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites.

Le prix est fixé à 50 fr. 80 les 100 kilos.

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS ET AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

La Sous-Commission s'est réunie mardi 15 juillet, à 19 heures, sous la présidence de M. Durieux, président actif

Ce dernier annonce la formation dans chaque quartier de groupes de collecteurs, et questionne les chefs de groupe du résultat obtenu à ce jour.

M. Vantasseghem, chef du groupe du Sacré-Cœur, rend compte du bon accueil fait par la population aux collecteurs et des nombreux placements de cartes réalisés à présent.

Pour les autres quartiers, M. Catel Henri pour le Centre, M. Losfeld Emile et Mme Legrand pour Saint-François annoncent qu'ils lanceront leurs collecteurs samedi 20 et dimanche 21 juillet.

Le Sous-Comité se réunira les 1er et 3e mardi de chaque mois, à 19 h. et il prie les membres du Comité d'honneur de vouloir bien assister aux réunions et de faire part de leurs suggestions.

Avec cette organisation et la bonne volonté des habitants, le Comité d'Entr'aide réussira son œuvre de charité entreprise.

MARCQ-EN-BARŒUL

VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES

Le Maire avise tous les commerçants de l'alimentation et les marchands de charbon qu'ils doivent se présenter avec leurs appareils de mesures aux jours et heures suivants :

Mardi 22 juillet : de 14 à 17 h. à la vérifcation qui aura lieu rue J. Delcenserie, 192 ; mercredi 23, de 14 à 17 h., au débit de tabacs 2, avenue de la République ; jeudi 24, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 17 heures, café Mignot, 2, Grand-Place.

La vérification n'est obligatoire en 1941 que pour ces seuls commerçants.

L'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

C'est le dimanche 20 juillet que se déroulera, dans la salle des fêtes de la rue Kléber à La Madeleine, la matinée omni-sports au profit des prisonniers Marcquois et Madeleinois. Marcq opposera à l'« Entente Madeleinoise » une sélection de choix et il certain que chaque club tiendra à enlever la coupe.

En deuxième partie, une exhibition de MM. Boidin contre M. Choquel permettra à tous d'applaudir aux prouesses de ces deux virtuoses du ping-pong. Le « Saint-Louis-Jazz » agrémentera la soirée de ses airs entraînants.

La présence de M. Bailly, maire de Marcq et celle de M. Scrive, maire de La Madeleine, sont une invitation pour tous les habitants à participer à cette œuvre de solidarité.

Essais de sirène d'incendie. — Le Maire informe la population qu'il sera procédé désormais chaque samedi, à midi, un essai de la sirène d'incendie, laquelle fonctionnera pendant 30 secondes. En cas d'incendie, cette même sirène (celle des établissements Lesaffre) sera actionnée pendant 5 minutes par intervalles de 5 secondes.

Pour les Prisonniers. — Un comité improvisé, formé le 14 juillet après-midi, dans le quartier du Pont-de-Marcq, a organisé quelques jeux populaires au cours desquels une quête fut faite au profit des prisonniers, cette quête a rapporté la jolie somme de 1.685 frs, qui a été remise au Comité d'Entr'aide de la Ville.

Il est réconfortant de voir l'esprit de solidarité se manifester d'une façon aussi spontanée et le Comité d'Entr'aide remercie les généreux donateurs et félicite MM. Reynard, G. Bernard, Dutailly et Belleville de leur belle initiative.

Avis aux contribuables. — Il est rappelé qu'une exonération des contributions peut être accordée aux familles des contribuables actuellement prisonniers de guerre. Pour en bénéficier, il est indispensable d'adresser à la Direction des Contributions Directes, 8, boulevard de la Liberté, à Lille, une demande en remise accompagnée :

1° D'un état des impôts restant dus au 1er avril 1941, délivré gratuitement par le percepteur, avenue de la Marne, 75 ; 2° d'une carte du prisonnier ou d'une attestation de la Mairie.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie, (guichet N° 7), ou à M. le Percepteur.

ASCQ

La remise des feuilles de tickets de rationnement

La remise des nouvelles feuilles de rationnement aura lieu le samedi 19 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 30.

Aucune feuille ne sera plus remise passé cette date.

Chaque consommateur recevra : une feuille de pain 300 gr. pour adultes, 200 gr. pour enfants de 0 à 6 ans, valables du 21 juillet au 17 août; une feuille de viande et de matières grasses pour la même période.

D'autre part, bénéficieront : 1° les enfants de moins de deux ans, d'une carte « B » comprenant trois tickets (450 gr. de sucre, deux savonnettes et 150 gr. de savon mou) ; 2° les enfants de 2 à 3 ans, d'une carte « B.B » comprenant 450 grammes de sucre; 3° les femmes enceintes ayant déposé un certificat, d'une feuille de tickets comprenant 450 gr. de sucre et 100 gr. de pain par jour.

Tous ces feuilles et tickets seront délivrés sur présentation obligatoire de la carte individuelle d'alimentation de chacun des membres de la famille.

Avant de quitter la salle, les personnes sont priées de s'assurer qu'il leur a bien été remis les feuilles et tickets auxquels elles ont droit.

Aucune réclamation postérieure à la distribution de ces feuilles et tickets ne pourra être admise.

LAMBERSART

UN CHEVAL S'EMBALLAIT

Mardi dernier, vers 9 h. 30, une voiture hippomobile stationnait à hauteur de l'ancienne mairie, avenue Henri Delécaux, son conducteur, M. François Verschueren, vannier, demeurant 1, rue de Marcq à Wasquehal venait à peine de descendre de sa voiture que, sans doute effrayé par les appels d'un chiffonnier qui passait à ce moment, le cheval prit peur et parcourut l'avenue Henri Delécaux en s'emballant, des passants essayèrent bien d'arrêter l'attelage, ils ne purent y parvenir, quand arriva le garde-bois M. Pierre Legrain qui, voyant le danger que couraient les nombreux enfants de cette avenue, jeta sa bicyclette par terre et sauta à la tête du cheval et réussit à empoigner la bride, il fut entraîné quelques mètres, mais la voiture s'arrêta.

Il n'y eut pas d'accident à déplorer et le garde du bois, M. Pierre Legrain ne fut pas blessé malgré sa rapide et courageuse intervention, ce dont il faut le féliciter.

ARMENTIÈRES

DEUX VÉLOS VOLÉS EN UNE MINUTE

Mercredi, vers 18 heures, M. Verdonck Joseph, électricien, demeurant au café Delorge, place Saint-Vaast, était entré chez M. Klinckemaillie, quincaillier, rue du Faubourg de Dunkerque. En sortant, il constatait qu'on avait enlevé son vélo. Mais en inspectant la rue, il aperçut sa bicyclette contre un mur à cent mètres de distance. Il alla reprendre son vélo et une dame lui fit remarquer qu'on venait également de voler son vélo. Le voleur avait pris celui de Verdonck et il l'avait ensuite abandonné pour prendre celui de la dame, qui était neuf.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

LILLE

Tribunal correctionnel

Voleurs de bicyclettes

Monteur en fer, à Sedan, Jules Hennebel a dérobé une bicyclette, à **Ronchin** : 6 mois d'emprisonnement.

— 4 mois d'emprisonnement à Marcel Duflot, 33 ans ,terrassier, rue de Bailleul, à **Lille**, également pour vol d'une bicyclette. Elise Braessens, ménagère ,rue Paul-Lafargue, à **Lille**, qui a recélé les roues, a été condamnée à 1 mois d'emprisonnement.

Les fraudeurs

Il y a quelques jours, les douaniers appréhendaient, à **Baisieux**, Octavie Borine, 38 ans, et Eugénie Baise, domiciliées à Maffles (Belgique), qui essayaient de passer la frontière avec une automobile contenant 31 litres de spiritueux. Elles ont été condamnées à 15 jours d'emprisonnement, à une amende de 1.200 francs et une astreinte de 20.000 francs.

— Pour introduction de tabac étranger : 6 jours d'emprisonnement et 500 frs d'amende à Jeanne Durieux, de **Wannehain**.

— 20 jours et 1.500 frs d'amende pour même délit, à Maurice Roeland, teinturier, à **Tourcoing**.

LE BIEN D'AUTRUI

Trois mois d'emprisonnement à Théophile Charlier, chiffonnier, à **Lille**, pour tentative de vol.

— 2 mois à Charles Sénéchal, manœuvre, rue Bernard, à **Roubaix**, pour vol de matclas et de laine.

— 1 mois à Henri Clauws, ouvrier plombier, rue d'Haubourdin, à **Lille**; à Marcel Van Campenhout, monteur en chauffage, rue Jules-Guesde, à **Marcq-en-Barœul**; 2 mois à Henri Van Muelem, 39 ans, manœuvre, rue Gustave-Delory, à **Lille** ; 3 mois à Louis Dauchy, sans domicile fixe, à **Lille** ; 2 mois avec sursis et 25 frs d'amende, à Pierre Derache, employé, rue du Calvaire, à **Fives-Lille**, et à Emile Flinois, 20 ans, manœuvre, rue de la Paix-d'Utrecht, à **Lille**. Tous étaient poursuivis pour vol.

AFFAIRES DIVERSES

Pour vol et recel de bicyclette : 3 mois avec sursis à Bienvenue Desmuliez, rue de Templeuve, à **Willems**, et à Marcel D..., 17 ans. Ils sont en outre condamnés à 3 mois avec sursis, mais avec confusion, pour vol et recel de marchandises diverses.

— 1 mois pour vol d'un lapin à Marcel Cousin, monteur à **Haubourdin**, rue Pasteur, et 15 jours à Lucienne Vendeiwele, cabaretière, à **Haubourdin**, pour recel.

MISE AU POINT

Dernièrement, nou savons relaté la condamnation d'un épicier de **Flers**, Marcel Boiche, à 100 francs d'amende, à 2.000 francs de dommages-intérêts envers la Société Lactella, et à 3 insertions dans la presse locale, pour avoir vendu, sous la dénomination « Madeleines Lactella » des produits provenant de cette firme. En réalité, le prévenu avait vendu des produits qui ne provenaient pas de cette Société, ce qui a motivé la poursuite et la condamnation du chef de « contrefaçon ».

AUX ATELIERS D'HELLEMMES

Pierre Legrand, manœuvre, rue Gustave-Delory, à **Lille** ; François Claye, 33 ans, manœuvre Hameau d'Hardompret, à **Templeuve**; Pierre Pollet, 33 ans, rue Faidherbe, à **Cysoing**, et Marcel Cramblin, domicilié à Cappelle ,ont dérobé des tissus au préjudice des Ateliers d'Hellemmes : 3 mois d'emprisonnement avec sursis à chacun et 25 francs d'amende.

INDÉLICATE

Serveuse, à **Lille**, Hélène Falus, 22 ans, a dérobé, dans un immeuble sis rue de l'Hôpital-Militaire, des assiettes, verres, un service à café : 2 mois d'emprisonement.

L'INDÉSIRABLE

Ayant contrevenu à un arrêté d'expulsion, Stanislas Madojewski, journalier, sans domicile fixe, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

A TRAVERS LA VILLE

POMMES DE TERRE SANS TICKET

M. Albert Catteau, cultivateur, 463, rue de Gand, est venu porter plainte à la police contre des inconnus qui, pendant la nuit, ont dérobé dans le jardin lui appartenant une centaine de pieds de pommes de terre. Une enquête est en cours.

UN CHEVAL QUI DISPARAIT

M. Dhondt, boucher, rue de Paris, avait mené à l'abattoir un cheval pour l'examen par le vétérinaire. Lorsque celui-ci voulut opérer, il constata que le cheval avait disparu. C'est M. Dhondt qui l'avait fait reprendre. Les recherches pour retrouver l'animal sont demeurées vaines jusqu'à présent.

L'inauguration de la Clinique payante de l'Hôpital

Une Maternité sera réalisée dans peu de temps

Jeudi, à la fin de la matinée, il a été procédé à l'inauguration du pavillon chirurgical de l'Hôpital. Ce fut une cérémonie extrêmement simple au cours de laquelle et selon ses propres paroles, M. Salembien remit « à ceux qui vont s'en servir et à ceux qui doivent en bénéficier le pavillon dont il est fier d'avoir eu l'initiative et dont il a mené la construction à bonne fin malgré les difficultés du moment ».

Cette cérémonie, d'un caractère intime, se déroula à l'Hôpital en présence de M. Salembien, maire, entouré de nombreux membres de l'Administration municipale, du personnel de l'Hôpital, des chirurgiens, de membres de l'administration des Hospices, etc...

M. Salembien tint d'abord à remercier tous ceux qui furent en l'occurrence ses collaborateurs directs, notamment MM. Delzenne et Sant, de l'administration des Hospices, et M. Poissonnier, architecte.

Le Maire ajouta qu'il avait voulu en ajoutant un maillon à la chaîne si solide des œuvres d'hygiène sociale de Tourcoing, suivre la voie tracée par M. Gustave Dron.

Il rappela ensuite en quelques mots la nécessité de cette clinique dont l'idée date de 1937 et dont les travaux furent adjugés en décembre 1938. La guerre est venue arrêter cette œuvre mais en octobre 1940, M. Salembien avait résolu de reprendre l'œuvre et il la mena à bonne fin malgré les difficultés du moment.

Depuis le 10 juillet, ce pavillon chirurgical est prêt à recevoir les malades dans les meilleures conditions possibles.

« Ils y trouveront les soins d'un personnel dévoué et compétent. Ils choisiront à leur gré l'homme de science auquel ils voudront se confier, et aucune limitation ne sera apportée dans l'exercice libéral de la chirurgie, du moment que le praticien sera inscrit sur la liste établie par l'Ordre départemental des médecins.

» Le but poursuivi est donc éminemment phlanthropique et ne vise ni à léser ni à servir des intérêts particuliers.

» Il est tendu vers le souci de procurer plus de bien-être à nos concitoyens dans la peine ».

M. Salembien ajouta alors une bonne nouvelle en disant son intention de **compléter cette création par celle d'une maternité payante dès que cela sera possible**.

« En attendant, dit-il, un pavillon annexe de la maternité actuelle sera relié par une galerie de communication et celui-ci pourra recevoir en chambres particulières les futures mamans qui désireront y être admises en conservant le libre choix de leur médecin.

» Fin août, ce sera chose faite, et dès que les circonstances se prêteront mieux à une nouvelle construction, je poursuivrai mon dessein ».

M. Salembien procéda alors ensuite à la remise officielle du pavillon chirurgical à la direction de l'Hôpital pour le service des Tourquennois.

Rappelons que le public sera admis à visiter le pavillon le dimanche 20, de 9 h. à midi et de 14 à 16 heures. L'entrée se fera par l'avenue Millet et la sortie par la rue de la Fin-de-la-Guerre.

Les affections de la PROSTATE
et leur traitement rationnel
L'HORMOPROSTINE est le traitement le plus moderne et le plus efficace de toutes les affections de la Prostate. Composé d'extraits glandulaires spécialement associés, l'Hormoprostine est le traitement de choix du prostatique, prescrit de préférence par les médecins. Sa merveilleuse action libère la prostate de la congestion, règle la fonction urinaire, évite les sondages, calme immédiatement les douleurs et brûlures. En même temps, se poursuit l'action parfaitement curative qui amène une véritable **régénération prostatique**, permettant dans la plupart des cas d'éviter l'opération toujours dangereuse. L'Hormoprostine en comprimés et suppositoires est en vente dans toutes les pharmacies. Demandez l'intéressante brochure illustrée n°3, au Laboratoire L.P.O. Service R.N.P., 9, Fg Saint-Honoré, Paris, qui en fera l'envoi gratuitement et discrètement.
10.051

Son estomac n'a plus grand-chose à faire
Et pourtant il le tourmente encore
On pourrait croire qu'avec une alimentation réduite la digestion soit devenue facile pour tout le monde. Pourtant, bien des gens souffrent encore d'aigreurs, d'acidité, de ballonnement après les repas. Conseillons-leur les Pastilles Rennie. Il suffit de sucer, après les repas, une ou deux de ces pastilles (on dirait des bonbons) pour bien digérer n'importe quoi. Les pastilles de Digestif Rennie font le travail de l'estomac. Toutes Phies : 5 fr. 30 la boite et 15 fr. 90 le grand modèle (plus avantageux).
11.261.

La grande séance musicale, théâtrale et de music-hall du 20 juillet

C'est dans trois jours seulement qu'aura lieu la grande séance organisée dans la salle publique de réunions. Dimanche prochain, à 16 h., le grand public se trouvera rassemblé dans notre salle municipale de la rue de Tournai.

Le Comité et les organisateurs adressent un dernier appel à la population tourquennoise, et l'invite instamment au beau spectacle organisé pour elle.

Rien n'a été épargné pour donner à cette matinée l'éclat, le charme et la variété qu'apprécient par-dessus tout les amateurs éclairés.

Un puissant orchestre, composé en grande partie d'excellents éléments de notre Conservatoire municipal, et dirigé par M. Hubert Dewaele ; une troupe de qualité telle que la Compagnie dirigée par M. Jean Delahousse ; des chanteurs réputés : Mme Harlène Villy, ainsi que MM. Robert Hazebroucq, baryton, et Charles Biesbrouck, ténor ; des comiques fameux : Nollus, Laevens, Houdart ; des clowns célèbres : Barnett et Boby, sans oublier la délicieuse petite « Maryvonne », voilà bien des éléments de succès pour un concert.

Ajoutons que le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Gisèle Tugler, prix d'excellence du Conservatoire de Tourcoing.

Que les amateurs se hâtent donc de se procurer des cartes d'entrée ; ils en trouveront chez M. Fernand Dhalluin, 40, rue du Tilleul, et chez M. Terrien, marchand de musique, rue de Tournai ; chez ce dernier, on peut également faire numéroter ses places.

Morts au champ d'honneur

M. le Maire de Tourcoing a été avisé officiellement du décès des militaires ci-après :

DANEL Arthur, brigadier au 5e Régiment d'artillerie de montagne, domicilié rue d'Anvers, 141, décédé le 10 juin 1940 à Bellecombre (Seine-Inférieure) ;

LEMAN Gérard, brigadier au 6e G.R.D.I., domicilié rue du Beau Laurier, 48 bis, inhumé à Tannay (Ardennes) ;

POLLET Geeorges, soldat au 164e Régiment d'Infanterie, domicilié rue du Dragon, 80, décédé le 18 décembre 1940 en Allemagne ;

DUTILLEUL Eugène, domicilié Chaussée Dens Papin, 4, décédé le 18 février 1941 en Allemagne ;

MAGNÉE Michel, soldat au 423e Régiment de Pionniers, domicilié rue de Dunkerque, 61, décédé le 25 juin 1941 à Grenoble.

Les familles de ces militaires ont été avisées avec tous les ménagements désirables par les soins de l'Administraton municipale qui a fait présenter ses condoléances.

ETAT CIVIL

Naissances. — Pascale Loridant, rue de l'Abbé-Lemire, 104 ; Jean-Pierre Couilliard, rue Winoc-Chocqueel, 13.

Publications. — Gaston Leroy, bonnetier, rue d'Anvers, 40 et Nelly Glorieux, s.p. à Mouvaux.

Décès. — Henri Derycke, 12 ans, rue Montaigne, 97 ; Véronique Martin, 87 ans, ép. Charlemagne Parigot, rue d'Havré, 5 ;ç Germaine Leblanc, 75 ans, célib. rue Tilleul, 49.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE JAZZ

C'est devant un public nombreux que ce concours s'est déroulé dans le parc du « Cercle l'Avenir », au profit du Secours d'Hiver. L'orchestre du « Grand Café » (Robert Delanglez), obtint le premier prix, avec distinction et félicitations au chef, M. Oscar Tordeur ; le « Jazz Musette Chat Noir », de Courtrai, se vit également décerner un premier prix avec félicitations du jury, et le « Swimy Orchestra », de M. Lefebvre, obtint un premier prix de présentation.